



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 MARS 2024 – 18H00

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le Sept Mars, le Conseil Municipal de la Commune de Trois-Bassins, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie - Salle du Conseil, sous la présidence de M. PAUSE Daniel, Maire.

Le Président, déclare la séance ouverte à 18h00, puis procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

PRESENTS

M. AURE Fabien (1^{er} Adj) - M. ZEPHIR Jackson (3^{ème} Adj) - Mme FLORESTAN Nadine (4^{ème} Adj) - M. POTHIN Joseph (5^{ème} Adj) - Mme JANNIN Jocelyne (6^{ème} Adj) - M. SADEYEN Frédéric (7^{ème} Adj) - M. VAITY Bruno - Mme HOARAU Gertrude - M. LIN KWANG Joseph - Mme ZITTE Danielle - Mme DE LAVERGNE Agathe - Mme AURE Jacqueline - M. LEBON Eddie - M. MAURIN Jorris - Mme FRUTEAU Nadège - M. AURE Yves - Mme DEPEHI Bernadette - Mme FAIN Marie Yveline.

EXCUSEES

Mme FURCY Florelle (Procuration donnée à M. LIN KWANG Joseph)
Mme RAMANY Nathalie (Procuration donnée à Mme ZITTE Danielle)

ABSENTS

Mme ABSYTE Brigitte - M. FONTAINE Christopher - Mme SANDANCE Chantal - M. M'BAJOURBE Bryan - M. BOURGOGNE Pierre - M. RAMAKISTIN Roland - M. CLAIN Patrick - Mme VAITY Cathy.

Les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Mme HOARAU Gertrude qui accepte, est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la réunion.

L'affaire 2.4 a été présentée sous la présidence de M. AURE Fabien, 1^{er} Adjoint au Maire, en l'absence de M. PAUSE Daniel, Maire.

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal

Numéro	Intitulé	Décision
1 - AFFAIRES GENERALES		
1.1	Approbation du contenu de la rédaction du procès-verbal des délibérations en date du 30 novembre 2023	Approuvée à l'unanimité
1.2	Convention de mise à disposition à titre gratuit d'un téléservice de déclaration des meublés de tourisme et de chambres d'hôtes dénommé DECLALOC CERFA	Approuvée à l'unanimité
1.3	Le Fonds Social Européen Plus (FSE+) 2024 – Avenant à la convention initiale	Approuvée à l'unanimité
2 - AMENAGEMENT		
2.1	Rétrocession de la parcelle cadastrée AD 769 à la commune	Approuvée à l'unanimité
2.2	Rétrocession d'une partie de l'emprise du chemin Marocain – Parcelles AK 2015 et AK 2018 appartenant à Monsieur FATOL Jean Claude à la commune de Trois-Bassins	Approuvée à l'unanimité
2.3	Régularisation de l'assiette foncière occupée par Monsieur AMASSY Bernard dans l'ex-RHI Littoral à Trois-Bassins – AE 456	Approuvée à l'unanimité
2.4	Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AE 480 – Système d'assainissement des eaux usées de l'école de la Grande Ravine	Approuvée à l'unanimité
2.5	Acquisition d'un terrain non bâti, cadastré AH 211 situé rue François de Mahy destiné à la réalisation d'un équipement public dans le cadre de la structuration du centre-ville – Passation d'une convention d'acquisition foncière et de portage N° 23 22 06 entre la Commune et l'Etablissement Public Foncier de la Réunion (l'EPF Réunion)	Approuvée à l'unanimité
2.6	Incorporation d'immeubles sans maître	Approuvée à la majorité
3 - RH		
3.1	Avenant N° 1 à la convention portant adhésion à des prestations ponctuelles de prévention et de traitement des risques psychosociaux, proposées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Réunion	Approuvée à l'unanimité
3.2	Modification du tableau des effectifs par création de poste – Orthophoniste territorial	Approuvée à l'unanimité
4 - COMMANDE PUBLIQUE		
4.1	Délégations d'attributions au Maire - Compte rendu des décisions prises_Marchés publics	Le Conseil Municipal a pris acte
5 - MANDATS		
5.1	Indemnités de fonction des élus municipaux – Révision	Approuvée à la majorité

6- FINANCES		
6.1	Délégations d'attributions au Maire – Compte rendu des décisions prises_Demande de subventions à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales	Le Conseil Municipal a pris acte
6.2	Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2024	Le Conseil Municipal a pris acte

Publication : le 13 mars 2024